

CSE – MODULE SSCT

Santé, Sécurité et Conditions de Travail

Objectifs • Contenus • Méthodes • Évaluations • Accessibilité

Objectif général

Définir les actions à entreprendre dans le cadre des missions d'élu·e au CSE pour contribuer à l'amélioration de la santé, de la sécurité et des conditions de travail.

Fiche d'identité de l'action de formation



Nature de l'action

Action de formation professionnelle

Public concerné

- Élèves du Comité Social et Économique
- Personnes amenées à intervenir sur la SSCT

Prérequis

- Aucun prérequis technique spécifique
- Exercer ou préparer des missions SSCT

Durée

5 jours (35 heures)

Modalité

Présentiel

Groupe

6 personnes minimum

Inscription et contact

- Organisme : AVPS – 263 rue de Paris 93100 Montreuil
- Contact : Nadine Czorny
- Téléphone / courriel : 06.18.05.28.92 / nadine.czorny@hotmail.fr

Tarif et délai d'accès

- Tarif : la formation est subventionnée par l'association. Elle est gratuite pour les stagiaires.
- Délai d'accès : 1 mois avant formation
- Validation après analyse de la demande

À l'issue de la formation, les participant·es seront capables de définir et mettre en œuvre des actions SSCT utiles à leur mandat.

1. Comprendre

- Le travail réel
- Les liens travail / santé
- La prévention

2. Agir dans le cadre du mandat

- Missions SSCT du CSE
- Droits, moyens et documents
- Interlocuteurs et expertises

3. Construire la prévention

- Enquête après accident
- Analyse des risques
- Plan d'action syndical

Fil conducteur : partir des situations de travail pour développer une démarche collective de prévention.

Objectifs opérationnels et évaluables

Repérer et situer

- Identifier les liens entre travail, santé au travail et prévention.
- Situer les étapes de l'évolution du droit à la santé dans l'entreprise.
- Identifier les missions et prérogatives du CSE en SSCT.
- Identifier les droits et moyens des élu·es du CSE.

Utiliser et mobiliser

- Repérer les documents obligatoires et les utiliser dans le mandat.
- Identifier les interlocuteurs du CSE et leurs prérogatives.
- Identifier le rôle de la CSSCT et des représentants de proximité.
- Identifier les situations permettant le recours à un expert.

Analyser et agir

- Conduire une démarche d'enquête après accident du travail.
- Utiliser le DUERP dans l'exercice du mandat.
- Analyser une situation de travail et repérer les risques.
- Proposer des actions de prévention et un plan d'action syndical.

Évaluation finale : problématique SSCT + actions concrètes à mettre en œuvre

Programme en 5 thèmes



La progression part des situations de travail pour aller vers la construction d’actions de prévention utilisables dans le mandat.

Thème 1 — Travail, santé au travail et prévention



Objectif du thème

Comprendre les liens entre les conditions de réalisation du travail, la santé des travailleur·euses et la démarche de prévention.

Travail et santé au travail

- Dimensions du travail
- Travail réel et activité
- Effets des conditions de travail sur la santé

Droit à la santé

- Repères historiques
- Évolution de la protection de la santé
- Droits actuels des salarié·es

Prévention

- Principes de prévention
- Passer de la réparation à la prévention
- Place de la parole des salarié·es

Point clé : le travail réel est le point de départ pour comprendre les risques et construire des actions pertinentes.

Thème 2 — Missions SSCT : approche légale et syndicale



Missions de l'élue CSE

- Rôle du CSE en matière de SSCT
- Conception CGT de l'intervention
- Articulation entre mandat et action syndicale

Droits et moyens

- Moyens à disposition du CSE
- Informations nécessaires au mandat
- Utilisation des droits dans l'intervention

Documents obligatoires

- Repérage des documents utiles
- Accès et exploitation
- Usage dans l'action syndicale

Finalité : transformer les droits du CSE en leviers d'intervention sur les conditions de travail.

Thème 3 — Interlocuteurs et fonctionnement du CSE



Interlocuteurs du CSE

- Acteurs de la santé et sécurité au travail
- Rôles et prérogatives de chacun
- Interactions utiles aux élu·es

CSSCT et représentants de proximité

- Rôle et fonctionnement de la CSSCT
- Articulation avec le CSE
- Positionnement des représentants de proximité

Expert agréé

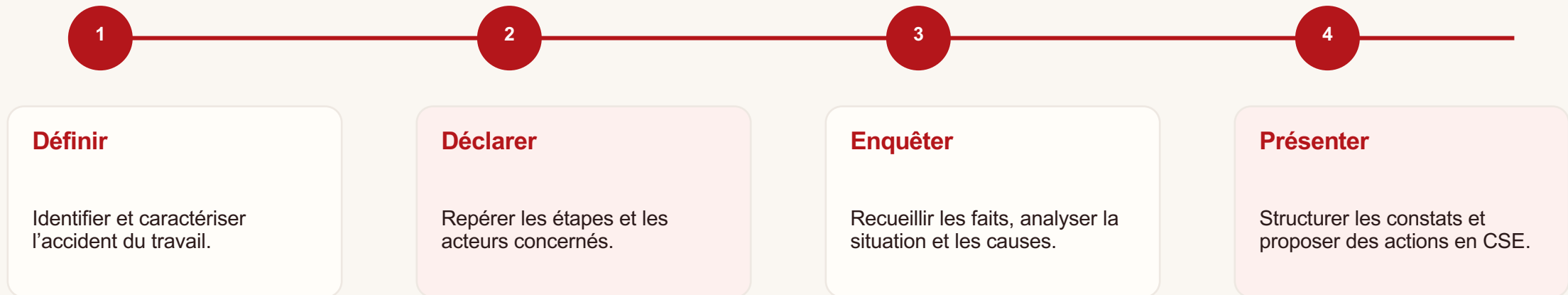
- Situations permettant le recours à l'expertise
- Procédure à mettre en œuvre
- Utilisation de l'expertise dans l'action du CSE

Fonctionnement CSE

- Préparation des questions SSCT
- Exploitation des informations recueillies
- Démarche syndicale à mettre en œuvre

Enjeu : organiser le mandat pour agir efficacement sur les questions SSCT

Thème 4 — Action des élu·es en cas d'accident du travail



Évaluation possible : étude de cas et restitution d'une démarche d'enquête après accident.

Thème 5 — Analyser les risques et développer la prévention



DUERP

- Rôle du document unique
- Lecture et exploitation
- Utilisation dans les missions CSE

Analyse des risques

- Observation des situations de travail
- Repérage des risques
- Prise en compte du travail réel

Prévention

- Identifier les actions possibles
- Hiérarchiser les actions
- Assurer le suivi des mesures décidées

Démarche CGT

- Partir de l'expérience et de la parole des travailleur·euses.
- Analyser collectivement les situations de travail.
- Identifier les leviers d'intervention du CSE.
- Définir un plan d'action à mettre en œuvre.

Méthodes, moyens et adaptation pédagogique

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et réglementaires
- Échanges à partir de l'expérience
- Études de cas et analyses de situations
- Mises en situation et restitutions collectives

Moyens pédagogiques et techniques

- Salle adaptée ou classe virtuelle
- Support pédagogique de formation
- Documents SSCT et exemples professionnels
- DUERP, cas pratiques et ressources utiles

Adaptation au groupe

- Recueil des attentes et besoins
- Prise en compte du niveau d'expérience du mandat
- Adaptation des exemples aux situations professionnelles
- Aménagements possibles selon les besoins identifiés

Positionnement, évaluation et suivi

Avant la formation

- Recueil des besoins
- Positionnement initial
- Identification des attentes et besoins particuliers

Pendant la formation

- Questions-réponses
- Exercices et études de cas
- Analyses de situations et restitutions collectives

Fin de formation

- Évaluation finale des acquis
- Plan d'action SSCT
- Questionnaire de satisfaction

Suivi formation

- Émargements
- Évaluations réalisées
- Certificat de réalisation ou attestation de fin de formation
- Exploitation des appréciations dans l'amélioration continue

Informations administratives

- AVPS / 263 rue de Paris 93100 Montreuil
- Lieu: Montreuil
- Durée exacte: 35 heures (5 jours)
- Tarif: la formation est subventionnée par l'association. Elle est gratuite pour les stagiaires.

Accès et contacts

- Contact d'inscription: Nadine CZORNY
- Téléphone et courriel: 06.18.05.28.92 / nadine.czorny@hotmail.fr
- Délai d'accès: 1 mois
- Modalités de validation de l'inscription auprès de Mme CZORNY

Handicap et formateur

- Référente handicap: Nadine CZORNY
- Modalités d'aménagement prévus si PMR
- Animation de la formation: Nadine Czorny et Franck Obajtek
- Compétences et expériences mobilisées: plus de 10 ans d'expérience en formation et en CSE / SSCT

Contactez notre service formation pour plus d'informations concernant les délais d'accès et les tarifs.